

Tout va très vite pour Denis Zakaria. Le jeune Suisse est prêt à prendre le relais de Behrami en cas de besoin **Page 12**



REUTERS / LAURENT GILLESON

## Street workout



Le street workout permet de réaliser des figures parfois spectaculaires en solo ou à plusieurs, comme le démontrent ces adeptes de l'esplanade de Chauderon.

# Chauderon, son pont, ses dealers et son fitness urbain

**Agiles, musclés et ouverts d'esprit, les adeptes de ce sport de rue participent à l'occupation positive du quartier**

**Pierre-Alain Schlosser** Texte  
**Patrick Martin** Photos

Sur l'esplanade de Chauderon, à Lausanne, se déroule un curieux manège. Deux par deux, les dealers quadrillent la zone, à chaque point d'entrée. Ils attendent. Soudain, tout ce petit monde disparaît discrètement lorsque débarque une patrouille de deux policiers. Dès que les agents tournent les talons, la dizaine de vendeurs de drogue est de retour.

À quelques mètres de là, un groupe de jeunes gens restent impassibles. Ils ont investi le module de street workout (*ndlr: entraînement de rue, appelé aussi callisthénie*), installé en 2015. Ces portiques métalliques sont composés de barres et d'échelles verticales et horizontales. Certains enchaînent les push-ups, d'autres se mettent à l'équerre d'une barre, comme le feraient les funambules d'un cirque ou les adeptes de pole dance. Placé au sol, un petit haut-parleur surplombant crache du hip-hop pendant que ces sportifs de rue gagnent leur torse ou musclent leurs biceps.

### Ambiance différente

Parmi la dizaine d'athlètes de Chauderon présente ce jour-là, il n'y a qu'une seule présence féminine, incarnée par Marie Pons. Étudiante en médecine, la Pulliéranne de 19 ans est passée par l'équitation, puis par le bodybuilding avant de se convertir au street workout. «J'en avais marre de m'entraîner à l'intérieur, explique la jeune femme qui participe à des compétitions. En salle, les gens vous regardent de haut. Alors qu'ici, l'ambiance est différente. Nous formons presque une famille. Tout le monde est le bienvenu. Quand un débutant fait un mouvement faux, les plus expérimentés vont le corriger. Il y a beaucoup d'entraide et de respect dans ce milieu.»



La Pulliéranne Marie Pons apprécie l'ambiance décontractée et le respect de ce sport urbain.

Depuis deux ou trois ans, ces structures urbaines fleurissent dans les principales villes de Suisse et du canton de Vaud. À Lausanne, plusieurs installations ont vu le jour. Comme aux Boveresses, à Pierre-de-Plan, près du CHUV ou encore à Jomini. Mais c'est bien le module de Chauderon qui est le plus prisé.

L'avantage de ces constructions permanentes: elles sont gratuitement mises à disposition de toute la population, 24 heures sur 24. «On se fait une fausse idée des utilisateurs de fitness urbain, remarque Christian Perroud, adjoint technique au Service des sports de Lausanne. On a l'image de pratiquants hyper-

musclés. Mais il y a énormément de populaires qui s'y mettent aussi. Ainsi que des personnes du troisième âge.» Des propos que confirme Marie Pons. «On voit effectivement des gens âgés qui s'étirent ou qui se balancent sur les barres. Mais la plupart des utilisateurs sont des étudiants.»

Ces installations répondent à un besoin des sportifs de rue. Ceux qui précisément utilisaient le mobilier urbain (bancs, signalisation, fontaines...) ou des bâtiments non conçus à cet effet. La facture de telles structures reste relativement modeste, compte tenu de l'utilisation qui en est faite et de la robustesse des matériaux utilisés. Pour Chauderon, le coût final du projet s'élève à 35 000 francs (16 000 pour le module, 15 000 pour la réalisation du sol et 4000 pour l'éclairage).

«Le site de Chauderon (...) s'inscrit dans le cadre de la politique municipale d'occupation du domaine public par d'autres activités que celles qui s'y déroulent»

**Rapport de la commission du Conseil communal de Lausanne**

Outre le fait d'encourager les jeunes à pratiquer une activité saine et positive, ce type d'installation offre un autre avantage. Le rapport de la commission du Conseil communal de Lausanne, chargée de l'étude du préavis, le dit d'ailleurs noir sur blanc. «Le site de Chauderon (...) s'inscrit dans le cadre de la politique municipale d'occupation du domaine public par d'autres activités que celles qui s'y déroulent.»

En l'occurrence, la présence de ces sportifs peut rassurer la population, laquelle pourrait se sentir en insécurité par rapport aux dealers. «Parfois, il y a des situations qui nous font rire, observe Marie Pons. On voit les policiers courir après les dealers. Il arrive aussi que certains d'entre eux fassent semblant de s'entraîner sur les installations, pour échapper à leurs poursuivants. Il est aussi arrivé que les agents nous demandent nos papiers et que des chiens reniflent nos affaires.»

Un curieux manège qui ne trouble pas plus que ça la quietude des adeptes de street workout.

## L'histoire du jour

Frank passe son Tour

«Je n'accompagnerai pas Romain Bardet dans les étapes de montagne.» Mathias Frank ne figure pas dans la sélection d'AG2R pour le Tour de France (7-29 juillet). Au bout du fil, le Lucernois ne teinte pas son propos d'acrimonie. Ce n'est pas le genre de la maison. Sa première partie de saison plutôt discrète n'a pas plaidé en sa faveur. «Ses perfs au Tour de Californie (10e) et au Tour de Suisse (17e) n'ont pas suffi. C'est une déception. C'est clair. Ma forme au TdS était supérieure à ce que mon classement suggère.»

Frank (31 ans) explique pourquoi la nouvelle n'est pas trop brutale. «Cette année, il y a un coureur de moins par formation, un chrono par équipes dès la troisième étape et dix jours de plat. Et au sein de notre formation, d'autres coureurs possèdent des qualités que je n'ai pas.» Ainsi Silvan Dillier a été sélectionné par le manager Vincent Lavenu. Deuxième de Paris-Roubaix, fort rouleur, l'Argovien prendra part à sa première Grande Boucle. «La concurrence était vive. Les choix n'ont pas été faciles à opérer, commente le directeur sportif, Julien Jurdi. Ça s'est joué sur des détails. Romain apprécie beaucoup le travail de Mathias dès que la route s'élève. J'espère qu'on ne s'est pas trompé.» Frank fait contre mauvaise fortune bon cœur. «Je vais participer au championnat de Suisse, puis je vais couper. La Vuelta est mon objectif de fin de saison. Il y a deux ans, j'avais pris beaucoup de plaisir en Espagne.» Il avait signé son dernier succès pro en s'adjugeant la 17e étape. «Après, je reporterai mes espoirs sur les Mondiaux, où le parcours me convient bien.»

En cinq Tours de France, Mathias Frank n'a pas été épargné par la malchance. En 2010, alors moulu dans le maillot BMC, il avait été contraint à l'abandon. Victime d'une chute sur les routes détrempées du prologue de Rotterdam, il avait souffert d'un doigt cassé et d'une déchirure musculaire au quadriceps. En 2014, il avait chuté à 800 m de la ligne à Nancy (7e étape). Le coureur d'IAM s'était relevé avec une fracture du fémur gauche. L'année suivante, il s'était classé 8e d'un Tour très relevé. Un petit exploit. Mais là encore, il avait flôlé le drame. Dans un virage de l'Alpe-d'Huez (20e étape), le drapeau d'un supporter s'était pris dans sa roue. **Patrick Testuz**



Mathias Frank n'a pas été retenu pour le Tour de France. EPA

Le drame des petits migrants **séparés** de leurs parents enflamme l'Amérique

**Page 17**

Le gouvernement espagnol veut chasser **Franco** de son mausolée

**Page 18**

La Grande Faucheuse sous la plume de Guy Poitry et au bout du crayon d'**Albertine**

**Page 27**



MARTHE SCHIND

# Suisse

**Monde**  
**Economie**  
**Culture et société**  
**La der**

## Drogues

# Le Conseil fédéral tranchera sur les zones pour le deal

**Faut-il instaurer un périmètre de tolérance au trafic? L'idée fait son chemin à Berne. Les sept Sages devront répondre**

**Gabriel Sassoon**  
**Caroline Zuercher**

Créer des zones de trafic de drogue tolérées? L'idée devient lancinante dans le débat autour du deal de rue. Et elle fait son chemin jusque sous la Coupole. Le conseiller national Claude Béglé (PDC/VD) vient de déposer une interpellation sur le thème. Il demande notamment au Conseil fédéral s'il serait envisageable de délimiter des périmètres officiels où des dealers pourraient écouler leur marchandise. «Idéalement, il faudrait aller vers un système plus répressif pour réduire le trafic. Mais comme compromis, la création de zones réservées pour le cannabis ou la cocaïne aurait l'avantage de tenir le deal éloigné de zones sensibles comme les écoles et les quartiers d'habitation.»

PHOTOS: KEVSTONE, LAURENT CROTE ET CHRISTIAN BONZON



«La création de zones réservées (...) aurait l'avantage de tenir le deal éloigné de zones sensibles»

**Claude Béglé**  
Conseiller national (PDC/VD)



«C'est pour le moins un paradoxe, voire une inversion totale des responsabilités»

**Pierre Maudet**  
Conseiller d'État (PLR/GE)



«Pourquoi ces activités illégales pourraient-elles bénéficier d'un blanc-seing?»

**Rebecca Ruiz**  
Conseillère nationale (PS/VD)



«La police sait qu'on ne peut pas enrayer le phénomène du deal de rue»

**Sandro Cattacin**  
Sociologue

## Conseil national

**Deux autres interventions à Berne**

Deux autres conseillers nationaux vaudois viennent de déposer des interventions à Berne sur le sujet de la drogue. **Un an de prison** Pour Michaël Buffat (UDC), il faut serrer la main. Dans une initiative parlementaire, le conseiller national demande une peine d'au moins 1 an de prison pour les dealers vendant de la drogue dure dans un endroit accessible au public, et cela quelle que soit la quantité saisie. Par drogue dure, il entend la cocaïne, l'héroïne ou «d'autres substances ayant un effet nocif particulièrement élevé». Une peine de 1 an de prison est déjà prévue pour les situations les plus graves. Selon le Tribunal fédéral, c'est le cas à partir de 18 grammes de cocaïne ou de 12 grammes d'héroïne pure. «Ces sanctions n'ont pas d'effet dissuasif, estime Michaël Buffat. Il faut dès lors un geste fort et qui soit connu dans le milieu des dealers. Cela signifie également qu'il faut construire des places de prison.»

**Courtes peines de prison** Rebecca Ruiz (PS) estime elle aussi que le dispositif légal actuel n'est pas dissuasif. Dans une interpellation, elle constate que peu de cas sont considérés comme graves et demande au Conseil fédéral si les limites actuelles compliquent la lutte contre le trafic de rue. Faut-il durcir le ton? «Le problème, c'est que la surpopulation empêche l'incarcération de dealers pour des durées prolongées», répond la socialiste. Du coup, elle s'interroge sur la possibilité de recourir à une autre solution, les courtes peines privatives de liberté, pour lutter contre le trafic de rue exercé par des récidivistes. D'une durée maximale de 3 mois, ces peines ont été réintroduites en 2018. Dans son intervention, la conseillère nationale demande encore comment FedPol lutte contre les organisations criminelles internationales actives dans le marché de stupéfiants et présentes en Suisse. **C.Z.**